

290

DQ21

Québec, le 12 juillet 2012

Projet de parc éolien de la Seigneurie de
Beauté – 4 dans la MRC de La Côte-de-Beaupré

6211-24-053

Monsieur Jacques Roberge
Procureur
Séminaire de Québec
1, rue des Remparts
Québec (Québec) G1R 4R7

**Objet : Projet de parc éolien de la Seigneurie de Beauté – 4
dans la MRC de La Côte-de-Beaupré
Questions complémentaires du 12 juillet 2012 (DQ21 n° 17)**

Monsieur,

Dans le cadre de l'audience publique sur le projet ci-haut mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet les questions complémentaires suivantes dont les réponses sont attendues d'ici le **16 juillet prochain** :

Question 17

Certaines alternatives ont été avancées par des participants lors de la deuxième partie de l'audience publique notamment l'utilisation d'un nouveau chemin d'accès. L'une d'elle consiste à utiliser le chemin Beaudoin et à y aménager un pont afin d'accéder aux terres de la Seigneurie de Beauté (DM7).

Une autre propose deux tracés (DM3). Le premier pourrait être aménagé en empruntant des routes forestières donnant accès à la Seigneurie de Beauté à l'est de Saint-Tite-des-Caps. Le second, mettrait à profit les chemins utilisés actuellement à partir de Saint-Tite-des-Caps jusqu'au niveau des sablières situées à l'est du pont enjambant la rivière Sainte-Anne sur le rang Saint-Léon. De cet endroit, trois options sont offertes.

- A. Êtes-vous, lorsqu'un nouveau chemin est construit sur les terres de la Seigneurie de Beauté, assujéti à une réglementation qui nécessite une ou des autorisations des différents paliers de gouvernement ?

Dans l'affirmative, veuillez préciser.

- B. Est-ce que les différentes options présentées dans ces deux mémoires pourraient offrir une alternative valable à l'utilisation actuelle du chemin de l'Abitibi Price pour accéder à la Seigneurie de Beauté ? Veuillez préciser et documenter votre réponse.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Harvey 
Coordonnatrice du secrétariat de la commission